



La Ville de Bouillon engage

UN CONSEILLER EN LOGEMENT (H/F/X) + CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

(Contrat à durée déterminée en vue d'un contrat à durée indéterminée - temps partiel :
19h/semaine – Statut APE – Entrée de fonction immédiate).

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur général et du responsable de services et en interaction avec les autres services communaux, le(la) conseiller(ère) en logement devra assurer notamment et principalement les missions suivantes :

- Tenue d'inventaires permanents des bâtiments et logements inoccupés ;
- Mise en œuvre et suivi des procédures en matière de logement inoccupé ;
- Réalisation des enquêtes et suivi des procédures d'insalubrité, des permis de location...
- Mise en œuvre du programme communal d'actions en matière de logement ;
- Mise en œuvre des fiches-projets liées au Logement du Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat de la Commune ;
- Elaboration et suivi du programme d'ancrage communal en matière de logement ;
- Services à la population : accueil, informations sur les aides et droits en matière de logement, guidance et conseil des citoyens.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conditions générales :

1. Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
2. Être âgé d'au moins 18 ans ;
3. Jouir de ses droits civils et politiques et être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
4. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
5. Être titulaire du permis de conduire B à la date d'entrée en fonction ;
6. Être porteur du diplôme en rapport à l'emploi à conférer, conformément aux conditions particulières d'engagement ;
7. Satisfaire aux épreuves de recrutement ;
8. Disposer d'un passeport APE, à l'entrée en fonction.

Conditions spécifiques :

1. Être titulaire du CESS (tous les candidats porteurs d'un diplôme délivré dans un pays étranger, devront présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation justifiant l'équivalence dudit diplôme).
2. La connaissance de la législation relative à logement, de même qu'une connaissance du fonctionnement d'un pouvoir local constituent un atout.

3. Volonté de s'investir dans les formations permettant de maîtriser les spécificités du métier et des logiciels informatiques en lien avec celles-ci.

Profil et compétences :

- Maîtrise des logiciels informatiques standard ;
- Avoir une personnalité dynamique, rigoureuse, méthodique, un goût pour le service public et l'accueil des citoyens ;
- Avoir des aptitudes à travailler de façon autonome et en équipe et une capacité d'adaptation ;
- Sens de la communication et aisance en expression écrite et orale ;
- Capacité à travailler dans l'urgence et résistance au stress (évaluation correcte des priorités et respect des délais) ;
- Faire preuve de déontologie, de réserve, de loyauté, de discrétion et de respect des réglementations ;
- Être prêt à se former ;

Atouts :

- Bonne connaissance du fonctionnement des institutions locales ;
- Disposer d'une bonne connaissance et d'une capacité à trouver les aides aux particuliers en matière de logement (réhabilitation, énergie...) ;
- Connaissance du Code Wallon du Logement et de l'Habitat durable.

NOUS OFFRONS :

- Contrat à durée déterminée d'un an en vue d'un contrat à durée indéterminée – Personnel contractuel.
- Un salaire fixé à l'échelle barémique D4 (minimum 15.172,57 € - maximum 23.131,96 € - montant non indexé) (31.569,56 euros – 48.130,67 euros – montant indexé). L'ancienneté barémique sera calculée en fonction de la totalité des années prestées dans une administration publique belge fédérale, régionale, communautaire, provinciale et/ou locale ou une institution internationale reconnue par les autorités belges. Elle sera plafonnée à un maximum de 6 ans pour une ancienneté dans le secteur privé. Seuls les services privés en lien avec la fonction à pourvoir seront valorisables, sur base de justificatifs.
- Horaire de travail : Temps partiel (19 heures/semaine). Jours de prestations à préciser.
- Chèques-repas d'une valeur faciale de 4,00 €.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Les candidatures avec la référence « Recrutement – Employé service Logement » doivent être adressées, pour **le 26 septembre 2025 à 10h00** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi :

- Soit par pli recommandé, au Collège communal (Place Ducale, 1 à 6830 BOUILLON) ;
- Soit déposée au service du Personnel, contre accusé de réception ;
- Soit par courrier électronique contre récépissé (DRH@bouillon.be).

Elles seront impérativement accompagnées :

- d'une lettre de motivation,

- d'un curriculum vitae à jour,
- d'un un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois,
- d'une copie du/des diplôme(s)
- d'une copie du permis de conduire

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil de la fonction et/ ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus, à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement.

PROCEDURE DE SELECTION :

La procédure de sélection se compose de deux épreuves :

La *première épreuve* se présente sous forme d'un examen écrit éliminatoire destiné à évaluer l'expression écrite, l'esprit de synthèse ainsi que les capacités techniques et des connaissances minimales nécessaires à la fonction. Elle portera notamment sur le code la démocratie locale et de la décentralisation ainsi que sur la réglementation applicable aux personnels de l'enseignement fondamental subventionné.

Cette épreuve sera évaluée sur 100 points.

Seuls les candidats qui ont réussi la première épreuve participeront à la deuxième.

La *deuxième épreuve* se présente sous forme d'un entretien approfondi qui permettra :

- D'évaluer la personnalité et de déceler les motivations du candidat.
- D'évaluer ses compétences et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction.
- D'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.

Cette épreuve sera évaluée sur 100 points.

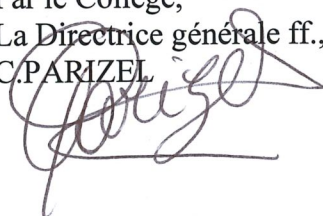
Les conditions de réussite sont établies comme suit :

- Avoir obtenu 50% dans chacun des épreuves.
- Avoir obtenu 60% pour l'ensemble des deux épreuves.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service du personnel au 061/280.322 ou par email : drh@bouillon.be.

Conformément au RGPD, toutes les données personnelles demandées dans le cadre de cette démarche de recrutement sont essentielles et indispensables pour la gestion optimale des candidatures qui en découleront ; celles-ci sont exclusivement utilisées pour cette finalité. Les données échangées lors de cet entretien serviront exclusivement à cette même procédure de recrutement. Les personnes ayant accès aux données personnelles communiquées dans le cadre du recrutement, sont soumises au secret professionnel et sont engagées au respect de l'unique finalité de recrutement de l'utilisation de ces données.

Par le Collège,
La Directrice générale ff.,
C. PARIZEL




La Bourgmestre,
M.-J. NEMERY

